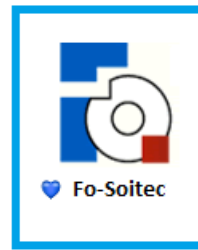




Le + syndical



Incentive plan : le partage est possible !

À la demande des quatre syndicats l'expert du cabinet SECAFI mandaté par le Comité d'Entreprise est intervenu lors de la réunion du jeudi 8 juin pour nous apporter des éclaircissements juridiques sur l'*incentive plan*.

D'après notre expert, il n'est pas possible que les 34 bénéficiaires rétrocèdent une partie de leurs actions directement aux salariés. Néanmoins une clause du règlement de ce plan permet au Conseil d'Administration de **modifier le ratio de conversion des bons de souscription avec l'accord des 34 bénéficiaires**. Ainsi chacun d'eux pourrait décider de renoncer à une partie de ses actions pour permettre une meilleure redistribution dans la perspective d'un second plan pour l'ensemble des salariés.

Actuellement, la direction communique sur la possibilité de mettre en place un tel plan sans modifier le dimensionnement de l'*incentive plan* et envisage que chaque salarié bénéficie de 10 000€ d'actions gratuites. Au cours actuel :

- le montant moyen valorisable par bénéficiaire de l'*incentive plan* serait 200 fois supérieur à celui des salariés dans le cadre de ce nouveau plan
- **le plus « petit » bénéficiaire de l'*incentive plan* recevrait 200 000€, ça monte ensuite très rapidement à 400 à 500 000€, sans parler du COMEX!**

C'est pourquoi nous demandons que chacun prenne ses responsabilités : la direction, le Conseil d'Administration ainsi que nos 34 collègues de travail bénéficiaires. Même si ces derniers n'ont pour la plupart rien demandé **ils peuvent aussi agir !**

L'intérêt qui doit conduire l'ensemble de nos dirigeants et plus largement l'ensemble des salariés de Soitec doit être l'intérêt de l'entreprise et non celui de l'enrichissement personnel de quelques-uns. L'histoire récente de Soitec et nos mésaventures dans le solaire nous ont montré que l'entêtement n'est pas la solution face aux difficultés...

Le malaise grandissant entre les 34 et le reste du personnel démontre que nous avons raison depuis le début : la situation qui était à risque est devenue un état de fait, il y a bien une crise sociale profonde à Soitec !

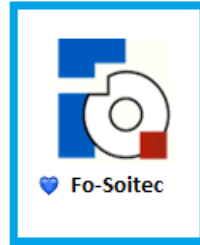
Cette fracture qui s'élargit un peu plus chaque jour peut rapidement se résorber si notre PDG et les 33 autres bénéficiaires décident de **partager** (le mot est important) avec l'ensemble du personnel afin de faire grossir le second plan. Ce serait un geste fort, symbolique qui ramènerait la paix sociale au sein de l'entreprise.

Les quatre syndicats vous invitent ce mardi 13 juin de 12h30 à 14h30 devant le portail pour notre 21^e initiative : « Partageons les Fruits de notre Travail »

De notre implication à toutes et tous dépend la suite...



Le + syndical



IMPORTANT

Réunions d'information NAO - Abondement PEE - Actions gratuite

En vue de la tenue des réunions d'information des salariés à l'occasion des NAO, voici les créneaux d'une heure par équipe avec un intervalle de 15' entre les réunions :

Pour rappel ces réunions sont sur votre temps de travail

Les quatre syndicats de l'entreprise vous parleront des propositions
NAO - abondement PEE - actions gratuites
et nous vous écouterons :

Dimanche 11 juin de 12h30 à 13h30 (E4) en JML
Dimanche 11 juin de 13h45 à 14h45 (E4) en JML

Dimanche 11 juin de 19h15 à 20h15 (E5) en JML
Dimanche 11 juin de 20h30 à 21h30 (E5) en JML

Lundi 12 juin de 10h00 à 11h00 (E1) en JML
Lundi 12 juin de 11h15 à 12h15 (E1) en JML

Lundi 12 juin de 12h30 à 13h30 (admin) en JML
Lundi 12 juin de 13h30 à 14h30 (admin) en JML

Lundi 12 juin de 16h00 à 17h00 (E2) en JML
Lundi 12 juin de 17h15 à 18h15 (E2) en JML

Lundi 12 juin de 23h00 à 00h00 (E3) en JML
Mardi 13 juin de 00h15 à 01h15 (E3) en JML

D'avance merci d'en parler avec vos collègues et d'être présents